

Cercle d'Escrime d'Hénin Beaumont

CIRCUIT NATIONAL OPEN M20

Fleuret hommes et dames

Samedi 24 Fevrier 2018 et dimanche 25 Fevrier 2018

Lieu : Complexe sportif François Mitterrand, Boulevard Jacques Piette 62110 Hénin Beaumont

Restauration : Un stand de restauration sera à votre disposition durant toute la durée de la compétition.

Engagement : Par les clubs, au plus tard le mercredi 21/02/18 à 23h59 sur le site de la FFE. Pour les étrangers licenciés d'une fédération affiliée à la FIE par email cehbcompétition@gmail.com

Droit d'engagement : Le droit d'engagement est fixé à 18 € par tireur.

Engagement hors-délais avant la publication des poules ou des tableaux d'élimination directe

Si un tireur n'a pas été engagé dans les délais impartis jusqu'à la publication des poules (**vendredi 23 Fevrier**) et à l'aide du système des engagements en ligne, celui-ci pourra participer à l'épreuve après s'être acquitté d'un droit d'engagement égal à 5 fois le droit d'engagement maximum initialement prévu (90€). Les tireurs concernés devront prévenir l'organisateur de leur engagement hors délai par mail cehbcompétition@gmail.com et s'assurer que leur demande a été prise en compte.

En cas d'absence de tireurs d'un club engagés à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement correspondant à la totalité des tireurs engagés par le club, sous peine de se voir exclure de la compétition. Dans le cas où tous les tireurs engagés sont absents, le droit pour le club de participer à la prochaine compétition fédérale est conditionné par la justification du paiement des droits d'engagement entre mains du club organisateur

Règlement : Cf le règlement sportif 2017/2018 de la FFE

Horaires

Garçons : Appel samedi : 12h30/ Scratch : 13h / Début des matchs : 13h30

Appel dimanche : 7h / Scratch : 7h30 / Début des matchs : 8h

Filles : Appel samedi : 14h30 / Scratch : 15h / Début des matchs : 15h30

Appel dimanche : 7h / Scratch : 7h30 / Début des matchs : 8h

Directoire Technique :

Il sera composé sur place et pourra être amené à prendre toutes décisions utiles en conformité avec le règlement FFE pour le bon déroulement de l'épreuve.

Arbitrage : 1 arbitre OBLIGATOIRE à partir de 4 engagés garçons et filles. Les arbitres seront indemnisés selon le barème fédéral correspondant à leur diplôme.

Equipement et sécurité :

Les équipements devront être aux normes FFE (armes et tenues). Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou d'accident

Un stand LEON PAUL sera présent durant toute l'épreuve

HOTEL : PROFITEZ DES TARIFS PREFERENTIELS DE NOS PARTENAIRES OFFICIELS :

HOTEL NOVOTEL Tarifs préférentiels escrime CENTRE COMMERCIAL AUCHAN 62950
NOYELLES GODAULT Tel : 0321085808

ET

HOTEL CAMPANILE. route Beaumont ZI 62950 Noyelles Godault Tel : 03 21 76 26 26

Transports:

Navette disponible uniquement de la gare sncf de HENIN-BEAUMONT

Inscriptions et règlement **obligatoire** **avant le vendredi 16 Février** par chèque à l'adresse Navette CEHB chez Mr FRIESS 56 rue Isidore Lernould 62110 Henin Beaumont Nous vous remettons un bracelet dès la première navette

Contact club : 0321497674 FRIESS Benoit : 0670368394

Réservation par téléphone et Mail friessbenoit@yahoo.fr

<p>TARIF</p> <p>7 € / personne pour le week end</p>

Coupon à renvoyer par courrier avant le Vendredi 16 Février 2018

RESERVATION NAVETTE CEHB

CLUB :

Contact du responsable du déplacement **Nom :**

NB personne **Téléphone :**

vendredi gare d'hénin : Heure

Samedi gare d'hénin : Heure **Dimanche Hôtel**

Règlement par chèque à l'ordre du CEHB
